



## Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

Le CLES, Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur, a été créé pour les candidats à la mobilité étudiante qui veulent valider leurs compétences de communication en langues étrangères.

L'université permet aux étudiant·e·s de valider leurs compétences en langues en passant le CLES, une certification nationale accréditée par le Ministère de l'éducation nationale. Deux niveaux de certification sont proposés :

- CLES 1 = niveau B1
- CLES 2 = niveau B2

Destiné aux étudiant·e·s non spécialistes en langue, le CLES n'a pas de durée de validité.

Complète et fiable, cette certification multilingue est un **passport pour la mobilité**.

Les sessions sont destinées en priorité aux étudiants inscrits :

- Aux étudiant·e·s en Master
- Aux étudiant·e·s en Licence 3
- Aux étudiant·e·s en Licence 1 et en Licence 2 **sur conseil de l'enseignant de l'enseignement en langues**

Contact

Centre de langues

[ufr-langues-centre-de-langues-secretariat@univ-rennes2.fr](mailto:ufr-langues-centre-de-langues-secretariat@univ-rennes2.fr)

Secrétariat LANSAD. bât. L,  
bureau L273,  
campus Villejean (Rennes)

[02 99 14 17 27](tel:0299141727)

[02 99 14 17 26](tel:0299141726)

À voir aussi

- [Site national du CLES](#)